

# PASS JEUNE CITOYEN

## **Bourse Permis Auto**

### **ACCORD DE PARTENARIAT**

**L'association :** .....

Adresse du siège de l'association : .....

.....

Adresse postale (si différente) : .....

.....

Tél : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Courriel : .....

Représentée par : M.....  
en sa qualité de président(e),

**souhaite devenir partenaire du dispositif PASS Jeune Citoyen – Bourse Permis Auto**

en accueillant, dans la mesure des possibilités de la structure, des jeunes Saint-Gironnais bénévoles au sein de ses services.

Le temps de la contribution citoyenne est fixée à 30 heures pour les bénéficiaires mineurs (16-17 ans) et 35 heures pour les bénéficiaires majeurs (18-20 ans).

Une convention fournie (par la mairie) est signée par le jeune, l'association et la mairie.

L'association autorise la mairie de Saint-Girons à répertorier ses coordonnées dans le vivier dédié et les partager au besoin avec les bénéficiaires qui en feraient la demande.

Préciser en quelques lignes le type de contribution citoyenne que l'association souhaite proposer :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Fait à ....., le ...../...../.....

(Signature) (Cachet)

A retourner au:

Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Girons  
13 rue Eugène REGAGNON  
09200 SAINT-GIRONS  
Tel : 05 61 04 03 24

